

FEU VERT AIDE SES CLIENTS A S'ÉQUIPER POUR LA LOI MONTAGNE

Les obligations d'équipement en période hivernale imposées par la Loi Montagne II entrent en vigueur le 1^{er} novembre prochain. Les Français habitant ou traversant les zones concernées devront s'équiper de 4 pneus neige, pneus 4 saisons ou encore d'une paire de chaînes ou de chaussettes à neige sous peine de contravention ou d'immobilisation de leur véhicule. Une dépense de plus dans un contexte où le pouvoir d'achat est déjà tendu...

DES REMISES ET DES OFFRES DE PRODUITS ET DE SERVICES

Depuis le 29 septembre dernier, le réseau de centres-auto Feu Vert anticipe et propose aux Français une **remise exceptionnelle de 40% sur les chaussettes à neige Show7 de Polaire** en quantité limitée. Bien d'autres produits, offres et services accompagneront cette obligation d'équipement jusqu'au 31 mars 2023, date de fin de la période hivernale contemplée par la loi.

DE NOMBREUX OUTILS POUR FAIRE LE BON CHOIX

Feu Vert ne s'arrête pas à **soutenir le pouvoir d'achat** des conducteurs, mais propose également depuis septembre **un simulateur sur son site feuvert.fr** permettant aux clients de savoir s'ils sont concernés par la Loi Montagne. Du **contenu informatif** et un **tchatbot live**, spécialement conçus **pour déterminer l'équipement le plus adapté à leur usage**, leur sont également proposés.

Pour encore mieux accompagner les Français dans le choix de leur équipement, les experts Feu Vert proposent des **démonstrations de pose de chaînes et de chaussettes à neige** dans l'ensemble du réseau français.

D'après une étude consommateurs GIPA, 75% des conducteurs interrogés ont déjà entendu parler de la Loi et **89% estiment qu'il s'agit d'une bonne idée pour contribuer à réduire les accidents** ou les blocages liés à la saison hivernale.



« La Loi Montagne fait de la sécurité au volant la priorité en période hivernale. Bon nombre de Français ne sont pas encore parfaitement informés et c'est pour cette raison que nous insistons plus cette année sur la mise en avant de ce type d'équipements. L'offre de chaussettes à neige relayée en TV actuellement est la première étape d'une mobilisation de nos équipes, toujours au service de la sécurité des automobilistes et à moindre coût pour l'hiver 2022. »

Julien Manuguerra,
Responsable de marché Libre-service

À propos de Feu Vert :

Avec plus de 450 centres auto en Europe (France, Portugal, Espagne), Feu Vert est une enseigne leader de l'après-vente et de l'entretien automobile. La mission du groupe est d'assurer et défendre la mobilité de chaque conducteur de 4 et 2 roues, en proposant des offres de services, d'entretien, de réparation et d'équipement de manière experte, accessible et rapide. Le groupe Feu Vert compte aujourd'hui plus de 6 400 collaborateurs au service de 10 Millions de clients pour un CA sous enseigne de 800 M€ en 2021.